

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [kate-plouffe-cssmi-qc-ca](#)

<https://www.cadre21.org/membres/2c17ce677569798e3c63df94>

Date d'obtention : 2026-02-27 18:34:32

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Il est important et aidant de suivre la méthode proposée dans le cas d'intervention Sexto. C'est une bonne manière d'éviter les faux pas. Cela m'aidera à guider mes interventions en cas de Sexto. Les démarches sont claires, et complètes. Ça me rassure d'avoir une marche à suivre et une ligne de conduite.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je vais pouvoir suivre l'aide mémoire pour m'assurer de couvrir toutes les étapes importantes de l'intervention. Le cadre de l'intervention va certainement me donner confiance dans le processus, m'aidant à être le plus rigoureux possible. Je pense que cette formation est un outil intéressant pour tous mes collègues TES de mon école secondaire.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

À ne pas entrer dans le jugement de ce que l'élève a pu faire. Je vais pouvoir le rassurer sur les étapes du processus, car je connais maintenant la marche à suivre. Je vais pouvoir accompagner et informer les élèves si je dois intervenir en cas de Sexto. Je vais m'assurer d'avoir en ma possession tous les documents de la pochette Sexto, en cas de besoin.